



Université de Bretagne Occidentale

APPEL A CANDIDATURES

MEDECIN DU TRAVAIL

CDD de 12 mois renouvelable

Intitulé du poste / Localisation

- Intitulé du poste : Médecin du travail
- Localisation : Service universitaire de médecine préventive et de promotion de la santé (SUMPPS), Brest

Présentation du service

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, le SUMPPS est un service commun constitué d'une part de la médecine de prévention des étudiants et d'autre part de la médecine du travail des personnels.

Le service s'est constitué, entre autre, en centre de santé des étudiants.

Il contribue aux actions de médecine du sport en collaboration avec les centres médico-sportifs de Brest et de Quimper.

En cas de nécessité il peut assurer pour le compte de l'organisme national chargé de l'accueil des étrangers et des migrations, l'examen médical obligatoire pour les étudiants étrangers autorisés à séjourner en France.

Il peut également contribuer à l'organisation de la gestion des dispositifs d'urgence et d'alerte sanitaire.

Ces missions peuvent être élargies aux bénéficiaires des personnels et usagers des autres établissements d'enseignement supérieur et de recherche, par voie contractuelle.

Descriptif du poste

Le médecin du travail participe à la définition et à la mise en œuvre des actions permettant de prévenir toute altération de la santé des agents publics du fait de leur activité professionnelle.

Conseiller de l'administration, il émet également un avis médical sur les risques professionnels des agents dans le domaine du bien-être et de la santé au travail, et contribue à la définition et à la mise en œuvre de la politique de prévention.

Activités exercées

- Contribuer à la définition et à la mise en œuvre de la politique de prévention de l'établissement.
- Participer aux réunions du Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de travail (CHSCT)
- Réaliser les visites médicales périodiques et, à la demande, des examens de dépistage, recommander ou prescrire des examens complémentaires.
- Prescrire des examens para cliniques, pour la surveillance des risques professionnels des personnels.
- Travailler en réseau avec les partenaires extérieurs (DRH, médecin traitant, structures service hygiène et sécurité, correspondant handicap pour les personnels, etc.).
- Assurer la surveillance médicale particulière des agents en situation de risque en raison de leur état de santé ou de leur exposition à des risques professionnels ou de leur réintégration après congé longue maladie ou longue durée.
- Participer à l'évaluation des risques professionnels, contribuer à l'élaboration et à la mise en œuvre du document unique et du programme annuel de prévention.
- Mener des actions d'information et d'éducation sur la santé publique.

- Dispenser des formations sur la prévention des maladies, les risques professionnels et les règles générales d'hygiène et participer à la formation des secouristes.
- Participer au travail d'équipe du SUMPPS : réunions du service, élaboration des objectifs collectifs de service et rapport annuel d'activité.
- Proposer des mesures de prévention : études épidémiologiques, information à l'administration de tous risques d'épidémie, participation à l'évaluation et analyse du risque, mise en place des moyens de prévention et détermination d'un suivi médical adapté.
- Conseiller la direction des ressources humaines dans ses missions d'intégration des personnels en situation de handicap, d'affectation et d'aménagement des postes de travail, et de traitement du dispositif d'adaptation des postes.
- Conseiller l'administration, les agents et leurs représentants sur l'amélioration des conditions de vie et de travail.

Connaissances et compétences requises

Connaissances et compétences indispensables

- Diplôme d'Etat de Docteur en médecine et être en possession de l'autorisation d'exercer
- Répondre à l'une des conditions suivantes :
 - Être titulaire du diplôme d'études spécialisées de médecine du travail
 - Être titulaire du certificat d'études spéciales médecine du travail
 - Avoir été autorisé, à titre exceptionnel, à poursuivre son exercice en tant que médecin du travail en application de l'article 28 de la loi n°28 de la loi n°98-535 du 1er juillet 1998 ou de l'article 189 de la loi n°2002-73 du 17 janvier 2002 de modernisation sociale ;
 - Être titulaire d'une capacité en médecine de santé au travail et de prévention des risques professionnels
- Maîtrise des méthodes d'analyse des risques professionnels.
- Bonne connaissance du système de soins et de la législation du travail.
- Bonne connaissance en matière d'hygiène et de sécurité et de médecine de prévention dans la fonction publique d'Etat.

Connaissances et compétences importantes

- Maîtrise des techniques d'entretien et de prise de parole en public.
- Connaissances de base des techniques d'animation et de coordination d'équipe.
- Maîtrise des logiciels spécifiques au domaine de la santé et de la bureautique.

Compétences comportementales

- Sens de l'analyse
- Être rigoureux
- Sens des relations humaines
- Avoir l'esprit d'équipe
- Être à l'écoute
- Sens de la pédagogie
- Faire preuve d'autorité
- Faire preuve de diplomatie
- Faire preuve de discrétion
- Capacité d'adaptation
- Sens des responsabilités
- Maîtrise de soi
- Réactivité

Tendance d'évolution du poste	A terme, les missions exercées pourraient évoluer vers la direction du service universitaire de médecine de prévention et de promotion de la santé
Expérience souhaitée	De 24 à 36 mois en tant que cadre
Diplôme minimal requis	Diplôme d'Etat de Docteur en médecine
Environnement de travail	Les missions sont exercées au sein du SUMPPS à Brest. Des déplacements mensuels sur les sites de Quimper, Vannes, Saint-Brieuc et Rennes sont à prévoir.
Niveau de rémunération	De 3 250 à 4 170 € bruts mensuels
Quotité de travail	100%
Horaires hebdomadaires	35 heures
Modalités de candidature	<ul style="list-style-type: none"> • Date limite de candidature : Lundi 17 mai 2021 • Dossier de candidature : CV + Lettre de motivation • Adresse mail pour postuler : drh.recrutementscontractuelsbiatss@univ-brest.fr • Date prévisionnelle de prise de fonction : Mercredi 1^{er} septembre 2021
Contacts	<p>POUGNET Richard, Directeur du SUMPPS</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Mail : richard.pougnnet@univ-brest.fr <p>BONIN Brigitte, Directrice générale des services</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Mail : brigitte.bonin@univ-brest.fr